KONFERENZ DER KANTONALEN AUSGLEICHSKASSEN
CONFÉRENCE DES CAISSES CANTONALES DE COMPENSATION
CONFERENZA DELLE CASSE CANTONALI DI COMPENSAZIONE
CONFERENZA DA LAS CASSAS CHANTUNALAS DA CUMPENSAZIUN
Genfergasse 10, 3011 Bern • Telefon 031 311 99 33 • www.ahvch.ch

Enjeux et défis de l'AVS: tour d'horizon

Natalia Weideli Bacci
Directrice de l'OCAS Genève
Présidente de la CCCC

Congrès sur la conception future de la prévoyance vieillesse en Suisse
Berne, le 14 mai 2025

1

Agenda

- Introduction
- Une assurance au cœur de notre contrat-social
- Une solidarité à plusieurs niveaux
- Les défis structurels du système
- Le rôle essentiel des caisses de compensation
- Un modèle décentralisé, souvent mal compris
- Une modernisation en cours, mais discrète
- Une évolution du débat à reconsidérer
- Vers un financement plus équilibré
- Conclusion

2

Introduction

- Crée en 1948, l'AVS représente bien plus qu'un pilier du système de prévoyance suisse.
- Elle est le fondement même de la solidarité intergénérationnelle.
- Elle incarne l'idée que la société doit prendre soin de ses aînés.
- Dans les caisses de compensation, nous avons l'expérience quotidienne sur le terrain.

Je vous propose un tour d'horizon sur les enjeux, les défis et les perspectives liés à l'AVS.

Je vous expose également le rôle décisif que jouent les caisses de compensation dans l'exécution de cette assurance essentielle.

3

Une assurance au cœur de notre contrat social

- Le fonctionnement de l'AVS repose sur le système de répartition.
- Les personnes actives aujourd'hui financent, par leurs cotisations, les rentes versées aux personnes retraitées.
- La Confédération et une part affectée de la TVA financent aussi ce mécanisme.
- L' AVS vise à garantir un revenu de base à la retraite.
- En 2025, la rente complète mensuelle se situe entre 1'260 et 2'520 francs.
- Ce montant ne suffit pas à couvrir le coût de la vie.

L'AVS est un socle qu'il convient de compléter: prévoyance et prestations complémentaires

4

Une solidarité à plusieurs niveaux

- Solidarité contributive par les citoyens et les employeurs: chacun contribue à hauteur de ses revenus.
- Solidarité étatique par la Confédération et les Cantons: prend le relais lorsque les rentes sont insuffisantes pour couvrir les besoins fondamentaux.
- Système à deux étages.
- Volonté: ne laisser personne sans ressources

L'AVS incarne une véritable promesse de dignité sociale

5

Les défis structurels du système

- Fondements solides mais défis contextuels et sociétaux majeurs:
  - Allongement de l'espérance de vie et baisse de la natalité

➢ Conséquence: modification du ratio entre cotisants et bénéficiaires

… mais aussi pression sur les finances de l'AVS augmentée

  - Trajectoires professionnelles fragmentées

➢ Conséquence: gestion des droits plus complexes

  - Inégalités salariales entre hommes et femmes

➢ Conséquence: répercussion en matière de cotisations et de montants de rentes

Ces défis impliquent de repenser l'équilibre et la viabilité à long terme du système.

6

Le rôle essentiel des caisses de compensation

- Les caisses de compensation occupent un rôle central en mettant en œuvre les assurances sociales du 1er pilier.
- Elles sont des organes d'exécution, mais elles ne se contentent pas d'appliquer la loi.
- Elles accompagnent aussi les assurés et elles sont souvent le premier contact entre le citoyen et l'Etat social.
- Leur mission se complexifie en raison principalement de la diversité croissante des situations individuelles.
- S'ajoute une tension structurelle liée à la modernisation numérique:
  - Investir dans des systèmes performants mais maintenir aussi une capacité d'accueil humain, sans perdre la qualité de service.

7

Un modèle décentralisé, souvent mal compris

- Le système décentralisé permet une adaptation fine aux réalités locales.
- Il favorise la proximité avec les assurés et préserve une forme de souplesse administrative.
- La décentralisation n'est pas un défaut du système, mais l'une de ses forces fondamentales:
  - Elle assure un service enraciné dans le tissu local
- Les caisses privées servent quant à elles leurs clients spécifiques concernés par le domaine d'activité.
- Les employeurs sont également des acteurs déterminants dans le bon fonctionnement du système AVS:
  - Ils portent une responsabilité pour les cotisations de leurs salariés.

8

Une modernisation en cours, mais discrète

- Depuis longtemps, les caisses de compensation ont entrepris un processus de modernisation conséquent:
  - Automatisation, portails numériques, harmonisation des échanges
- Ces transformations sont souvent invisibles, malgré qu'elles aient des effets concrets
- Le public associe souvent les actes administratifs à des procédures lourdes et lentes
- Les caisses poursuivent leurs efforts et veillent à mieux les faire connaître
- Moderniser l' AVS ne signifie pas automatiser à outrance…

  … moderniser l'AVS signifie offrir un service plus réactif, plus fiable et plus accessible, en préservant l'écoute et le contact humain
- C'est notre réalité et notre priorité.

9

Une évolution du débat à reconsidérer

- Le débat sur l'AVS a évolué au cours du temps
- Dans les années 1990, il portait sur les questions sociétales; aujourd'hui, il se concentre sur les enjeux financiers
- La soutenabilité financière est essentielle, évidement
- Mais il ne faut pas oublier la vocation première de l'AVS: protéger

Il faut orienter le débat public et rappeler que l'AVS est un projet de société.

10

Vers un financement plus équilibré

- Pour assurer la pérennité de l'AVS, il faut repenser les modalités de son financement.
- Faire reposer l'essentiel de l'effort sur les seuls actifs, n'est probablement pas tenable sur la durée.
- Le politique propose des solutions…
  - …les caisses de compensation les mettront en œuvre.
- Comme elles l'ont toujours fait:
  - Avec compétence, rigueur et agilité
- Les caisses de compensation sont préoccupées par les enjeux du financement: mais elle n'ont pas pour mission de le garantir.
- Un tel partage de responsabilité entre politique et exécution permet de veiller à une seine exécution.

Il ne faut pas dénaturer l'AVS: il faut l'aider à remplir sa mission dans une monde en mutation

11

Conclusion

- L'AVS est l'un des piliers les plus respectés de notre modèle social.
- Mais elle doit évoluer, comme elle l'a toujours fait.
- Elle doit s'adapter aux impératifs financiers, mais aussi mieux répondre aux évolutions sociétales et aux besoins de la population
- Les caisses de compensation incarnent la volonté de servir avec rigueur, humanité et engagement
- Au quotidien, elles traduisent en actes l'idéal de solidarité qui sous-tend l'AVS.
- Qu'elle que soit son évolution, l'AVS doit rester lisible, fiable, et ancrée dans les réalités.

Réaffirmer la valeur de l'AVS aujourd'hui, c'est investir dans un avenir plus juste, plus cohérent, et plus humain pour toutes les générations.

12

Un grand merci pour votre attention !

13